



Commune de Reuil en Brie **Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Février 2012**

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI.

Absents excusés : Martine GOSSART qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN

Absents : Max VAUSARD

La séance commence à 20h30 Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point supplémentaire à ajouter à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant :

- Augmentation des heures de travail d'un 2^{ème} adjoint technique.

Adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 23 novembre 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Demande de subvention DETR 2012 pour le préau

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement prévisionnel à savoir :

Subvention Région : 68 941.12€
Subvention Conseil Général : 53 620.88€
Etat DETR : 46 680.00€
Part communale : 42 358.00€
TVA préfinancée par commune : 41 473.60€
Total TTC : 253 073.60€

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention DETR 2012 pour cour récréation et sanitaires

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement prévisionnel à savoir :

Subvention Région : 35 707.50€
Subvention Sénat (RP) : 19 830.00€
Etat DETR : 39 670.00€
Part communale : 23 817.50€
TVA préfinancée par commune : 23 328.90€
Total TTC : 142 353.90€

Adopté à l'unanimité.

4. Acceptation chèque Rotary 40€

Ce chèque correspond à une participation à la distribution du memento annuel.

Adopté à l'unanimité.

5. Demande de règlements de factures d'investissement 2012

En l'attente de l'adoption du budget 2012, il est nécessaire de régler les factures INMAC pour 1513.39€ et Base 5 104.53€

Adopté à l'unanimité.

6. Convention marché d'entretien, de réparation et travaux voiries avec la CCPF

Monsieur donne lecture de la convention. La commune commandera les travaux à la CCPF qui en assurera le suivi moyennant une rémunération de 2% du montant des travaux.

Adopté à l'unanimité.

7. Augmentation des heures de travail de l'adjoint administratif.

Monsieur le Maire indique qu'en raison de la réorganisation des services communaux, il est nécessaire d'augmenter les horaires de 20/35^{ème} à 35/35^{ème}.

Adopté à l'unanimité

8. Augmentation des heures de travail d'un adjoint technique.

Monsieur le Maire indique qu'en raison de la réorganisation des services communaux, il est nécessaire d'augmenter les horaires de 2 heures par jour de cantine scolaire. Le temps de travail sera annualisé et répartition sera faite entre temps de cantine et temps d'entretien des locaux.

Adopté à l'unanimité.

9. Augmentation des heures de travail d'un 2^{ème} adjoint technique.

Monsieur le Maire indique qu'en raison de la réorganisation des services communaux, il est nécessaire d'augmenter les horaires de ½ heure par jour de cantine scolaire.

Adopté à l'unanimité.

10. Régularisation de propriété du poste de refoulement de la Mairie.

Monsieur le Maire indique qu'en vertu du transfert de la compétence eau potable à la CCPF, il est nécessaire de transférer aussi la propriété du poste refoulement.

Adopté à l'unanimité.

11. Admission en non valeur de créances irrécouvrables

Monsieur le Maire propose de passer en non valeurs les sommes suivantes :

Commune : 15,96€

CCAS : 53,23€

11 voix pour
1 voix contre

12. Points divers.

- Sophie CORNILLET fait part de la prochaine réunion publique concernant l'assainissement non collectif.
- Yvelise BITOUN demande où en est le service hebdomadaire de transport aux personnes âgées. Il lui est indiqué que « Germinal » assure désormais ce transport suite à l'arrêt du service Minibus.
- Dominique BANCHEREAU alerte sur les différents trous en formation sur la voirie du Tillet. Intervention sera faite pour remédier à ces désordres.
- Denis GEOFFROY s'enquiert de l'éventuelle réponse de Marne et Morin sur l'emprunt de la route du Tillet par un car : Sans réponse à ce jour.
- Françoise SADKWOKSKI demande comment seront positionnés les nouveaux panneaux de rue et notamment celui de la rue Gambetta. Réponse lui a été faite.
- Catherine RIEHL indique que le Minibus a été restitué au loueur le 1^{er} février 2012. Elle rapporte les éléments d'une réunion intervenue sur le parking de

la gare à La Ferté sous Jouarre et les études sur le stationnement et les flux migratoires journaliers afin de comprendre les besoins des usagers du train.

- Lucien DUBOIS donne lecture des nouvelles conditions d'accès aux déchetteries suite à la diffusion de la plaquette Centaure n° 28 et des contraintes pour l'utilisateur.

Monsieur le Maire précise que ces dispositions font débat à la CCPF.

- Patrick ROMANOW rappelle la réglementation concernant l'huile et le gaz de schiste.

Il fait part de la création d'un poste à la CCPF pour l'instruction du droit des sols précisant que la signature des actes reste de la compétence des communes. Ce service sera payant.

Le Schéma de coopération intercommunale (refusé par la commune de Reuil) a été adopté par le Préfet et sera appliqué en 2014.

Très haut débit : Au niveau cantonal, le coût serait de 1.8 millions d'euros et non financé pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 13 février 2012 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 13 février 2012

Le Maire,
Patrick ROMANOW

